



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation**

**Impression et distribution du
« Journal du Parc Livradois-Forez »**

1. Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Tony BERNARD
Président
Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 12 décembre 2017.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2. Procédure de passation

Consultation simplifiée, marché alloti passé en procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent répondre à une ou plusieurs offres.

3. Objet de la consultation

Objet du marché :

- Lot n°1 : Impression du « Journal du Parc Livradois-Forez », en 20 000 exemplaires.
- Lot n°2 : Distribution du journal dans les commerces et institutions locales.

Caractéristiques techniques du document :

- Format fini 210 x 270 mm
- recto - verso quadri
 - papier 115 g couché satin papier issu de forêts gérées durablement ayant un éco label pour l'intérieur



- papier 170 g couché satin papier issu de forêts gérées durablement ayant un éco label pour la couverture
- reliure 2 points métal
- fichier fourni par le graphiste choisi par le Parc Livradois-Forez

Mission du/des prestataires :

Le prestataire peut répondre de manière dissociée à l'un des deux lots :

Lot n°1

- Impression du journal du Parc en 20 000 exemplaires
- Livraison en 2 points : 5 000 ex à la Maison du Parc, le bourg, 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont et 15 000 ex auprès du distributeur (le lieu sera défini ultérieurement).

Lot N°2

- Distribution dans environ 250 points répartis sur 168 communes du Parc sur la base d'une liste fournie par le Parc.
- Réalisation d'un bilan de distribution précisant les lieux et le nombre d'exemplaires distribués.

4. Conditions d'exécution

Documents fournis par le Parc :

Pour le lot 1 : fichier numérique (BAT)

Pour le lot 2 : fichier Excel des points de distribution

Déroulé prévisionnel :

Le prestataire précisera dans son offre son délai d'exécution à partir de la transmission des fichiers nécessaires à l'une et l'autre des prestations.

Pour le lot 2, une réunion de programmation de la distribution aura lieu à la remise du fichier des points de dépôt.

5. Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

Lot N°1

1. prix : 50%
2. moyens matériels et humains : 30 %
3. délai d'exécution : 20%

Lot n°2

1. prix 50%
2. délai d'exécution 50%

Conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier pour chaque lot avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

6. Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre valant règlement de consultation signée et le devis détaillé remis par l'entreprise.

7. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Lot n°1

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Lot n°2

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

8. Durée du marché

Pour chaque lot, le contrat est conclu pour une durée de 1 année à compter de la réception d'une lettre de commande, il pourra être reconduit 3 fois (après envoi chaque année d'une lettre de commande) pour cette même durée (sur 2020, 2021 et 2022) soit 4 ans au total.

9. Rémunération

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation ainsi que tous les frais annexes.

Les prix sont réputés fermes pour la durée totale du marché, soit 4 ans.

10. Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante :

- après livraison des 20 000 exemplaires du Journal du Parc pour le Lot n°1
- après distribution effective sur l'ensemble des points indiqués par le Parc et remise du bilan de distribution pour le lot n°2.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures pourront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : compta@parc-livradois-forez.org.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.



Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

11. Acomptes

Aucun acompte ne sera versé.

12. Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le 15 février 2019 – 12h00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

13. Délai de validité de l'offre

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Le devis
- ✓ Un échantillon du papier proposé avec indication de sa performance environnementale
- ✓ L'indication de la performance environnementale de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez